

MASTÈRE

SPÉCIALISÉ®

EFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUE ET  
ENVIRONNEMENTALE

CLASSEMENT  
SMBG



ORGANISATION &  
PERFORMANCE  
INDUSTRIELLE

L'efficacité énergétique des entreprises, notamment dans l'industrie, est un levier majeur d'économies. Premier programme 3E dédié spécifiquement aux installations industrielles, le Mastère Spécialisé® développe les compétences nécessaires pour conduire une politique interne de développement durable.

Depuis 2011, la norme ISO 50001, management de l'énergie, structure les démarches d'amélioration de la performance énergétique de toute organisation.





Le programme vise le développement d'une expertise avant tout technique. Il s'agit de concevoir, dimensionner et améliorer les installations énergétiques, en tenant compte des objectifs environnementaux de l'entreprise et des exigences réglementaires : une compétence de plus en plus demandée par l'industrie.

**Ingénieur en génie mécanique, j'ai choisi de suivre le Mastère Spécialisé® 3E par conviction personnelle ; celle de l'importance de la transition énergétique. Grâce aux apports du programme, notamment en termes de méthodes, je suis aujourd'hui chargé d'études pour la réalisation d'audits énergétiques tertiaires et industriels chez AD'3E.**

Cyrille Laporte,  
promotion 2018

**POINTS-CLÉS  
DU PROGRAMME :**

**1** Alternance :  
1 semaine en cours,  
3 semaines en entreprise

Dans leur entreprise d'accueil, les apprenants sont amenés à mettre en œuvre ou à améliorer la politique d'efficacité énergétique. Cette expérience sert de base à la rédaction d'une thèse professionnelle.

**2** Spécificités  
pédagogiques

Les cours théoriques fournissent l'ensemble des bases techniques et scientifiques. Celles-ci sont mises en pratique avec des études de cas. Un projet fil rouge, réalisé en groupe, vise à mobiliser l'ensemble des acquis de la formation pour répondre à une problématique d'entreprise.

**3** Thématiques

- Management de projet
- Production énergétique bas carbone
- Réglementation environnementale
- Management des équipes dans les transitions
- Production d'énergie thermique - Traitement d'eau et d'air contrôlé
- Pilotage stratégique et économique des projets et des entreprises
- Production d'air comprimé, de froid et valorisation énergétique

**4** Intervenants

Les enseignements sont assurés par des experts et des professionnels du domaine efficacité énergétique.

**5** Blended Learning

Pour plus de souplesse dans ses modalités pédagogiques, le Blended Learning de CESI École d'Ingénieurs intègre à ses cursus les modalités du webinar et du learning on the job. La première permet d'apporter des compléments de formation à l'apprenant, tout en optimisant son temps. La seconde intègre l'application de situations et de cas concrets à son propre contexte professionnel, afin d'apporter une véritable valeur ajoutée à l'entreprise.

**6** Thèse professionnelle

La thèse professionnelle conduit à développer des compétences d'innovateur, de réalisation, de synthèse et communication. Elle permet à l'élève mastérien d'acquérir la capacité à prendre du recul sur la spécialité étudiée et sur l'environnement.

**LES MÉTIERS**

- Responsable Énergie et Environnement
- Ingénieur-e d'études et/ou chargé d'affaires en efficacité énergétique
- Auditeur énergétique des installations industrielles
- Chef de projets énergétiques en bureau d'études

**89 %**

des diplômés sont en emploi à l'issue de leur formation.

**CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE FINANCEMENT**

Le Mastère Spécialisé® s'adresse aux titulaires d'un bac +5 ou à minima bac +4 avec trois ans d'expérience professionnelle (diplôme ingénieur-e, titre RNCP de niveau 1 ou Master M2). Il permet aux professionnels en activité ou en reconversion, mais aussi aux apprenants en poursuite d'études, d'acquérir ou de renforcer une expertise. La sélection s'appuie sur plusieurs éléments : analyse du dossier, vérification des prérequis ; tests et entretiens ; décision d'admissibilité par la commission de sélection.

Les frais de scolarité dépendent de votre situation à l'entrée de la formation (alternance, apprenants, salariés, reconversion...). Pour vous aider, des conseillers se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les différentes modalités de financement dans le campus de votre choix\*.

\* Voir les coordonnées des campus en page 1 de la plaquette.

